

Expositions commerciales à l'étranger, missions et visites commerciales canadiennes sont projetées, organisées et mises en œuvre par le ministère des Affaires extérieures dans le cadre du PPP. Par contre, les projets PDME naissent en milieu industriel plutôt que gouvernemental. On procède actuellement à la révision de ces deux programmes.

Pour plus d'information concernant le PPP et le PDME, communiquer avec la Direction de l'expansion du commerce en Asie du Sud et du Sud-Est, au ministère des Affaires extérieures, à Ottawa ou le bureau régional du ministère de l'Expansion industrielle régionale le plus proche.

Dans le contexte de son Programme de coopération industrielle, l'**Agence canadienne de développement international** (ACDI) permet aux sociétés canadiennes, par le biais d'un appui direct, d'examiner les occasions de coopération industrielle qui pourraient s'offrir dans les pays en développement. Le programme finance les projets d'investisseurs canadiens, comme les entreprises en participation, les accords de licence, les contrats de gestion ou autres engagements commerciaux. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:

Directeur général  
Division de la coopération industrielle  
Agence canadienne de développement  
international  
200, promenade du Portage  
Hull (Québec)  
K1A 0G4  
Tél.: (819) 994-4157

Les gens d'affaires canadiens auraient intérêt à connaître la **Société pour l'expansion des exportations** (SEE). Cette société de la Couronne a pour but d'encourager, de faciliter et d'accroître les exportations canadiennes en fournissant assurance de crédit, garanties, prêts et autres formes d'appui financier qui vont permettre aux exportateurs de se mesurer à la concurrence internationale.

La SEE et l'ACDI ont conclu récemment des accords avec la Siam Commercial Bank Ltd. de Thaïlande, qui bénéficie, d'une part, d'une contribution de l'ACDI d'au plus 5 millions de dollars et, d'autre part, d'une ligne de crédit de la SEE d'au plus 12 millions de dollars,